

importe surtout des machines, des chaudières et des pièces, des textiles, des horloges, des montres et pièces, et des produits de la pêche.

- Les principaux secteurs offrant des possibilités aux entreprises canadiennes sont les suivants : télécommunications et technologies de l'information, produits et services agroalimentaires, énergie et électricité, gestion des opérations minières dans le respect de l'environnement, transports, construction et matériaux de construction.

Coopération au développement

- Depuis 1986, le Canada accorde aux Philippines le statut de pays prioritaire sur le plan de l'aide au développement. Par l'intermédiaire de ses programmes et de ses projets, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a versé une aide publique au développement d'un montant supérieur à 400 millions de dollars.
- Se donnant pour objectifs de promouvoir la saine gestion des affaires publiques et de favoriser le développement des capacités du secteur privé philippin, l'ACDI axe principalement son activité sur les domaines suivants : développement des capacités, à l'échelle tant du gouvernement national que des administrations locales; soutien aux organisations non gouvernementales (ONG) et action en faveur de la participation des femmes au développement; environnement; produits de base, télécommunications et développement des entreprises.
- Le projet d'appui aux administrations locales vise à soutenir l'action que mène le gouvernement philippin en vue de décentraliser ses activités. Dans ce cadre, on prodigue une assistance technique sous forme de recherches, de formation, d'interventions en faveur de l'adoption de certaines politiques, d'ateliers et de conférences, de la transmission de compétences techniques et en gestion, d'organisation et de mobilisation communautaires, d'études de faisabilité et d'éducation en matière de développement.
- Le Projet d'appui aux ONG soutient l'action d'ONG philippines clés exécutant des programmes d'atténuation de la pauvreté. Un des volets comporte la formation de partenariats entre des ONG philippines et canadiennes; il permet aussi de financer de petits projets dans les domaines des mécanismes de rechange en matière de crédit, de la promotion de la microentreprise et de l'agriculture durable. Un autre volet porte sur l'élaboration de programmes axés sur l'atténuation de la pauvreté au moyen de la formation, de la mise en place d'institutions, de la recherche, du réseautage et de la constitution de coalitions.